

## Cadre d'utilisation des vaccins du Programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Tous les vaccinateurs (médecins généralistes, pédiatres et gynécologues, sage-femmes, etc.) ainsi que les structures préventives (consultations de nourrissons, services PSE et CPMS-WBE consultations prénatales et centres de planning familial) **peuvent commander gratuitement les vaccins du Programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B)**. Ces vaccins peuvent être commandés pour la vaccination des enfants de 0 à 18 ans, des étudiants inscrits dans l'Enseignement Supérieur Non-Universitaire (ESNU) et des femmes enceintes, conformément au cadre d'utilisation détaillé ci-dessous.

Ces vaccins doivent être réalisés aux âges recommandés dans le calendrier vaccinal du Programme. En dehors des âges recommandés, des rattrapages prévus et du public déterminé, les vaccins gratuits du Programme ne peuvent pas être utilisés. Tout vaccin administré en dehors du cadre d'utilisation détaillé ci-dessous doit faire l'objet d'une prescription préalable afin que la personne puisse se le procurer en pharmacie.

**Remarque :** en cas d'épidémie, il est possible que le cadre d'utilisation de certains vaccins soit modifié. Plus d'informations, le cas échéant, sur e-vax.

VACCINS DISPONIBLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE VACCINATION DE LA FW-B	PRÉVU POUR	PAS PRÉVU POUR
<a href="#"><u>Engerix-B®</u></a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination contre l'hépatite B (VHB) des élèves de 6<sup>ème</sup> primaire qui n'auraient pas reçu cette vaccination enfant (schéma 2 doses)</li> <li>la vaccination contre l'hépatite B (VHB) des enfants âgés de 11 à 15 ans n'ayant pas reçu cette vaccination enfant (schéma en 2 doses)</li> <li>la vaccination de rattrapage des étudiants dans l'Enseignement Supérieur Non-Universitaire (ESNU) (schéma en 3 doses)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination contre l'hépatite B (VBH) des adultes</li> </ul>
<a href="#"><u>Gardasil 9®</u></a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) des élèves de 1<sup>ère</sup> différenciée ou de 2<sup>ème</sup> secondaire (indépendamment de l'âge)</li> <li>la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) des adolescents de 13-14 ans inclus</li> <li>la vaccination de rattrapage contre le papillomavirus humain (HPV) des adolescents jusque 18 ans (schéma en 2 doses selon recommandation du CSS avis 9606)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination contre HPV chez les personnes de plus de 18 ans</li> </ul>

	PRÉVU POUR	PAS PRÉVU POUR
<b>Vaxelis®</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la primo-vaccination contre la poliomyélite (vaccin inactivé), la diphtérie, le tétanos, la coqueluche (vaccin acellulaire), l'hépatite B et l'<i>haemophilus influenzae</i> de type B des nourrissons</li> <li>la vaccination de rappel contre 6 maladies jusqu'à l'âge de 5 ans inclus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination contre ces 6 maladies à partir de 6 ans sauf pour compléter un schéma déjà commencé</li> </ul>
<b>MMR VaxPro®</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons des enfants à 12 mois et à 7 et 8 ans</li> <li>la vaccination de transition contre la rougeole, la rubéole et les oreillons des enfants de 11 et 12 ans</li> <li>la vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons des enfants entre 6 et 12 mois en cas d'épidémie ou s'ils se rendent dans un pays endémique. La dose donnée avant 1 an est considérée comme une extra dose et ne remplace pas celle qui doit être administrée à 12 mois</li> <li>la vaccination de rattrapage entre 12 mois et 12 ans pour tout enfant qui n'a pas reçu sa première dose</li> <li>la vaccination de rattrapage entre 11 ans et 20 ans pour toute personne qui n'a pas reçu les 2 doses de vaccin contre RRO</li> <li>la vaccination de rattrapage des étudiants inscrits dans l'Enseignement Supérieur Non-Universitaire (ESNU)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination des adultes au-delà de 20 ans</li> </ul>
<b>Nimenrix®</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination contre les méningocoques ACWY (MenACWY) des enfants à 15 mois</li> <li>la vaccination de rattrapage contre les méningites jusqu'à 7 ans inclus des personnes n'ayant jamais été vaccinées (avec un vaccin contre la Méningite C ou ACWY)</li> <li>la vaccination post-exposition des élèves (jusqu'à la fin des secondaires) autour d'un cas identifié de Méningite à Méningocoques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination des enfants de moins de 8 ans ayant déjà reçu un vaccin contre la méningite C</li> <li>la vaccination des personnes à partir de 8 ans</li> </ul>
<b>Prevenar 13®</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la primo-vaccination contre le pneumocoque</li> <li>la vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à 24 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination au-delà de l'âge de 24 mois</li> </ul>
<b>Infanrix-IPV®</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination de rappel contre la diphtérie, la coqueluche (vaccin acellulaire), le tétanos et la poliomyélite (vaccin inactivé) à 5-6 ans</li> <li>la vaccination de rattrapage en 2<sup>ème</sup> primaire</li> <li>la vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination des enfants au-delà de l'âge de 13 ans</li> </ul>
<b>Boostrix®</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (vaccin acellulaire) pour les élèves de 4<sup>ème</sup> secondaire (adolescents de 15-16 ans) ainsi que pour les élèves jusqu'à la fin de l'enseignement ordinaire qui n'ont pas reçu la dose en 4<sup>ème</sup> secondaire</li> <li>la vaccination de rappel de l'adolescent jusqu'à 20 ans</li> <li>la femme enceinte entre la 24<sup>ème</sup> et 32<sup>ème</sup> semaine de grossesse, à chaque grossesse</li> <li>la vaccination de rattrapage des étudiants inscrits dans l'Enseignement Supérieur Non-Universitaire (ESNU)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche tous les dix ans chez l'adulte</li> <li>la vaccination « cocoon » du partenaire ou des grands-parents</li> <li>la vaccination des professionnels travaillant avec des jeunes enfants</li> </ul>